



Libéralisation

## GPA : le boom du baby business américain

Outre-Atlantique, les prix des agences de femmes porteuses et des cliniques, vers qui se tournent les couples français faute de loi sur la gestation pour autrui dans l'Hexagone, ont explosé depuis 2019.



Lors d'une conférence de l'association américaine d'aide à la GPA Men Having Babies à Bruxelles en 2016. (Nicolas Maeterlinck/Belga. AFP)

par Ivan Logvenoff

publié le 10 septembre 2024 à 18h11

Christophe pourrait raconter des heures la façon dont ses deux jeunes enfants, baptisés et inscrits dans une école catholique, ont changé sa vie et celle de son mari. «*Mon acte de militantisme, c'est de montrer qu'ils sont comme les autres*», insiste le cardiologue en région parisienne. Il leur parlera peut-être un jour des montants déboursés au Canada, environ 80 000 euros pour son aînée et 100 000 euros pour la seconde. Christophe le sait : tous les couples ne peuvent assumer de telles sommes.

Pour rassembler l'argent nécessaire, certains «*mettent jusqu'à cinq ans*», souligne Dominique Mennesson, fondateur de l'association Clara. Pionniers du combat pour la gestation pour autrui (GPA), une pratique interdite en France, lui et sa femme ont dû faire appel à la justice pour faire reconnaître leurs deux filles nées aux Etats-Unis. [Le couple a incarné le débat houleux sur le sujet](#), centré sur la marchandisation du corps féminin. Ils s'en souviennent encore : eux avaient déboursé 50 000 euros pour chaque grossesse dans les années 90. Trente ans plus tard, un parcours américain est trois fois plus onéreux.

Depuis 2019, le marché mondial de la GPA aurait doublé, et pèserait aujourd'hui 14 milliards de dollars, selon une estimation du cabinet Global Market Insights. La France, où entre 200 et 300 enfants issus de GPA à l'étranger reviendraient chaque année selon les chiffres des associations, générerait à minima 40 millions d'euros à elle seule. «*On n'est pas dupes, on sait que c'est un business*», reconnaît Romain, déjà père d'un enfant et qui a récemment entamé des démarches en Argentine. Comme lui, beaucoup de parents interrogés estiment être les victimes collatérales de cette libéralisation, qui sert les arguments des opposants à la GPA, et nourrit les préjugés sur les familles.

## «Un décalage entre l'offre et la demande»

Si l'Amérique du Nord est la destination la plus chère, elle est aussi la plus sûre. «*Pour ne pas prendre des risques inconsidérés, il faut un cadre clair, c'est-à-dire une loi précise qui définit la filiation, ainsi que le consentement libre et éclairé des femmes porteuses. Si on ajoute une condition sur le droit du sol pour l'enfant, afin qu'il puisse avoir un passeport pour rentrer, seuls le Canada et les Etats-Unis sont suffisamment protecteurs*», résume Dominique Mennesson. A l'inverse, son association déconseille «*fortement*» de se tourner vers Chypre, l'Argentine, ou le Mexique. Mais l'intérêt pour ces autres destinations est d'autant plus fort que le prix des GPA a augmenté de 30 % environ aux Etats-Unis depuis 2019. Dans tous les Etats américains, sauf dans le Nebraska et en Louisiane où la compensation reste illégale, il faut, en 2024, déboursé entre 150 000 et 250 000 euros au total pour une grossesse unique, trois fois plus qu'en Argentine.

Pour Ron Poole, directeur de l'association américaine Men Having Babies, l'explosion des coûts est intervenue au moment de l'épidémie de Covid, «*qui a créé un décalage entre l'offre et la demande, dont les agences, mettant les parents en relation avec les femmes porteuses, en ont profité*». Beaucoup de potentielles gestatrices ont reporté leur projet, explique-t-il, et le temps d'attente s'est allongé. Depuis 2019, plusieurs Etats dont Washington, New York, ou le Maryland ont aussi légalisé la GPA. Cette ouverture a dopé les activités des 300 agences réparties dans l'ensemble du pays, qui renchérissent désormais sur les montants des compensations pour attirer les femmes porteuses. Le marché en ébullition intéresse aussi des investisseurs, qui n'hésitent plus à racheter cliniques et agences. Sans compter les nouveaux «*influenceurs GPA*», qui sont rémunérés pour jouer les intermédiaires entre agences et parents sur les réseaux sociaux.

Dans un parcours classique aux Etats-Unis, les parents français entrent d'abord en relation avec l'une des agences spécialisées. Circle, Surrogacy Connection ou IARC : ces entreprises présentent une potentielle gestatrice et accompagnent les familles tout au long du processus pour environ 40 000 euros. A ces frais s'ajoute une compensation pour la femme porteuse, à hauteur de 40 000 euros au moins, mais qui peut monter jusqu'à 70 000 euros en fonction des profils. Au Canada, la réglementation impose des «*grossesses altruistes*» depuis 2004, limitant en théorie les compensations aux frais réels déboursés par

les porteuses. Divisée par deux du côté des parents, la note finale reste malgré tout élevée, en raison de certains arrangements dans les agences.

## «Ethique et fertilité»

Les parents d'intention doivent ensuite trouver une seconde femme qui leur vendra ses ovocytes. Moins connu, cet aspect de la GPA est celui qui dérange le plus souvent les parents français. *«On se retrouve face à un catalogue avec les photos des femmes, leurs antécédents médicaux. Avec mon mari, on a fini par choisir quelqu'un qui nous ressemblait»*, se souvient Guillaume, graphiste bordelais, dont le fils est né en 2020 au Canada. Payés environ 2 000 euros à la donneuse, ces ovocytes permettent ensuite à une clinique spécialisée de créer l'embryon qui sera transféré chez la porteuse. Parmi les noms les plus fréquemment cités aux Etats-Unis, le Pacific Fertility Center à Los Angeles, Las Vegas Fertility Center ou Overlake Reproductive Health à Seattle exigent environ 40 000 euros pour cette procédure. Les Américains peuvent obtenir le remboursement d'une partie des frais par leur assurance maladie, voire par leur entreprise. Morgan Stanley, Netflix, Apple, Disney : de nombreux groupes accordent des aides à leurs salariés pour des montants allant jusqu'à 80 000 euros.

Aux Etats-Unis, le business de la fertilité se porte donc très bien. Circle, l'une des plus grosses agences américaines, revendique une croissance annuelle de 10 % environ depuis cinq ans. *«En plus des problèmes liés au Covid, la demande augmente aussi de manière structurelle grâce à la tolérance vis-à-vis des familles LGBT, l'augmentation de l'âge au premier enfant chez les couples hétérosexuels, ou encore les problèmes de fertilité»*, souligne son PDG Sam Hyde. Avec environ 60 naissances sur 360 par an, détaille l'entrepreneur, les Français sont la nationalité la plus représentée au sein de son agence, juste derrière les Américains.

Circle fait partie de la holding Northstar, également dirigée par Sam Hyde, qui se présente comme une *«référence en matière d'éthique de la fertilité»*. Ces entreprises acceptent uniquement les parents infertiles et ne retiennent que 2 % des femmes candidates pour devenir gestatrices. Un âge trop avancé, l'absence d'enfants ou encore des revenus trop faibles font partie des critères de refus. Mais de nouveaux intermédiaires moins scrupuleux sont apparus depuis une dizaine d'années. Des adhérents de l'association Clara ont été victimes d'entreprises, très bien référencées sur Internet, qui promettent des GPA à bas coût dans des pays risqués, quitte à faire perdre de l'argent aux familles.

## La perspective d'un argent trop facile

Pas de syndicat, ni même une association : les femmes porteuses interrogées par *Libération* pointent l'absence de structure pour défendre leurs droits. Le rôle des agences est donc d'autant plus central, notamment pour assurer la médiation avec des parents parfois très exigeants. *«Dès le départ, certains couples européens demandent une femme porteuse de moins de 38 ans, ou avec un indice de masse corporel pas trop élevé, et nous leur expliquons pourquoi leurs craintes ne sont pas forcément justifiées»*, explique Geneviève, ex-femme porteuse canadienne, désormais salariée de Circle.

Un point sensible concerne la définition d'une compensation *«acceptable»*. Lorsque nous la contactons par visio, Jessika, qui a accouché de trois enfants pour des familles françaises et

chinoises, n'hésite pas à parler de ses grossesses comme d'un «travail». *«Nous ne portons pas les enfants uniquement pour l'argent, mais c'est la compensation qui nous motive à nous inscrire dans les agences»*, assume cette psychologue californienne. Avec les 165 000 euros qu'elle a touchés, elle a pu financer des formations universitaires pour elle et pour son mari ouvrier, et rembourser un prêt immobilier. Des gains qui ont rendu plus supportables les multiples injections nécessaires pour l'implantation de l'embryon.

Carrie, infirmière-cadre canadienne qui a porté l'enfant de Guillaume, a également un souvenir douloureux du début du processus. *«J'aurais pu tomber enceinte sans toutes ces injections»*, pointe celle qui dit souffrir aujourd'hui de diabète, de mal de dos, et d'un surpoids liés à cette grossesse. Ayant touché au total 17 000 euros, sa principale consolation vient du contact maintenu avec Guillaume, son mari et leur enfant, pour qui elle est une *«sorte de tante»*. Comme Jessika, Carrie alerte les potentielles candidates à la GPA contre la perspective d'un argent trop facile.

## Familles et enfants en insécurité juridique

Pour protéger familles et porteuses contre les logiques de marché, les associations françaises restent convaincues qu'une loi légalisant et encadrant la GPA en France reste la meilleure solution. [Une proposition de texte](#) avait même été mise sur la table dès 2010 par des sénateurs UMP et PS, avant d'être abandonnée. L'opinion y semble plutôt favorable : [selon un sondage Ifop](#) pour l'Association des familles homoparentales de mai, près de 71 % des Français soutiendraient l'ouverture de la GPA aux couples hétérosexuels, et 56 % pour les couples homosexuels.

Rouvrir les discussions sur la base de cette proposition permettrait notamment de revenir sur la loi de bioéthique de 2021, qui a mis familles et enfants en insécurité juridique. Le texte, qui interdit expressément la GPA en France, prévoit que seul le parent biologique figure désormais sur l'acte de naissance français. Les familles doivent donc demander une adoption plénière du conjoint auprès de la justice. *«Il y a une période de six à huit mois où l'enfant n'est pas sécurisé : c'est une instrumentalisation politique»*, déplore Nicolas Faget, de l'Association des parents gays et lesbiens.

Une première étape, avance l'Américain Ron Poole, pourrait aussi consister *«à définir des critères éthiques par rapport aux GPA à l'étranger, afin de faciliter la reconnaissance des enfants qui entrent dans le pays»*. A plus long terme, certains proposent de créer un établissement public, dans l'esprit du don du sang, qui remplacerait les agences privées pour mettre en relation parents et femmes porteuses. Autant de propositions sur lesquelles la nouvelle Assemblée pourra se pencher, afin de protéger des familles qui, déjà sous pression de l'intolérance de certains proches, doivent parfois subir en plus des obstacles juridiques ou économiques.